

Monsieur le Président de la République

C'est en dernier recours et après vaine sollicitation de nos Ministères de tutelle que nos quatre sociétés scientifiques de pédopsychiatrie ont décidé de vous alerter sur les dérives constatées dans la question de l'autisme et de faire appel à votre autorité sur le mode de cette lettre ouverte. Nous rejoignons ainsi notre structure fédérative, la Fédération Française de Psychiatrie, qui s'est exprimée avec le Conseil National Universitaire de Pédopsychiatrie et le Collège National pour la Qualité des Soins en Psychiatrie par un communiqué de presse le 12 mai dernier.

Aujourd'hui nous sommes extrêmement inquiets. En effet nous ne pouvons que constater l'orientation partisane choisie par le Secrétariat d'Etat auprès de la Ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion. Elle s'est encore manifestée lors de la réunion du Comité National Autisme du 16 Avril 2016 qui a été marquée par une partialité inique et une volonté de censurer tous ceux qui contestent une vision simpliste de l'autisme. De nombreuses familles partagent nos inquiétudes et se rassemblent pour l'exprimer mais peinent à se faire reconnaître.

Les valeurs fondamentales qui devraient inspirer les politiques publiques nous semblent bafouées. Nous sommes stupéfaits : du détournement scientifique dont témoignent ces décisions ; de la place exclusive donnée à des lobbies qui dictent les mesures ; de la violence polémique que ces mêmes lobbies déchaînent ; de la prise de pouvoir d'organismes en conflit d'intérêts notoire qui déploient leurs intérêts privés dans un domaine qui relevait jusqu'ici du service public, de l'université et de la recherche.

Les services de la pédopsychiatrie publique ont pour mission de prodiguer prévention et soins aux enfants quels que soient les origines, le contexte social, la problématique. Ils se sont intéressés à la question de l'autisme dès sa description initiale il y a maintenant plus de 70 ans. Ils ont rempli une fonction de diagnostic et de soins à une époque où personne ne se penchait sur ces enfants. Les acteurs des services publics de soins ont intégré les nouveaux savoirs en tenant compte de la complexité des questions étiologiques et de traitement et de la dimension neuro-développementale de l'autisme. Ils ont favorisé les divers abords possibles, sans exclusive, sur un mode intégratif (notion explicitée dans les recommandations de 2012) dans lequel les composantes inclusives de soins, d'éducation et de pédagogie coexistent. Ils sont bien éloignés de la description caricaturale qu'on laisse complaisamment diffuser.

Le développement des prises en charges médico-sociales, de l'intégration sociale et de l'inclusion scolaire a conduit à mieux préciser le rôle dévolu à la pédopsychiatrie. Celle-ci est légitime dans la fonction spécifique d'évaluation pluriprofessionnelle du parcours diagnostique immédiatement intégré aux interventions pour les jeunes enfants et dans la fonction de soins multidimensionnels pour les situations évolutives et/ou complexes.

Les professionnels des services publics sont plusieurs dizaines de milliers en France, formés et qualifiés qui exercent avec le soutien discret des milliers de familles qui leur font confiance. Faudrait-il priver ces enfants et ces familles des dispositifs de soins?

Que se passe-t-il aujourd'hui ?

Les travaux internationaux confirment que l'autisme est un syndrome qui recouvre une diversité clinique et étiologique, et qu'aucune méthode exclusive n'a fait la preuve de son efficacité. Pourtant, les travaux du 3^e plan se poursuivent comme si une seule des méthodes possibles était efficace, la méthode comportementale. Il s'agit là d'un détournement des recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé de 2012, dans leur esprit et leur lettre car à ce jour aucune méthode ne peut se prévaloir de preuve scientifique irréfutable.

Des exemples de pratiques dans des pays étrangers sont avancés comme modèles alors même qu'ils sont à présent dans ces pays soumis à de vives critiques. Sur ces bases scientifiquement discutables, pourtant brandies comme des vérités absolues, les mesures prises visent à modifier la formation initiale et continue des professionnels et à restructurer l'offre d'accueil existante. Des budgets importants vont être attribués indûment à des organismes de formation, d'évaluation et à des contrôles multiples. Les pouvoirs publics jettent la suspicion sur les structures de soins publiques accessibles à tous pour installer un système d'interventions à la carte d'inspiration néo-libérale, dont on peut craindre une dérive commerciale s'il ne peut offrir de garantie dans un secteur suffisamment médicalisé.

Des recherches scientifiques sont en cours en France, visant à évaluer la pertinence d'autres approches reposant en particulier sur la notion de soins intégratifs. Ces recherches sont discréditées d'emblée et font l'objet d'obstacles réguliers et plus récemment encore d'interdiction.

Les professionnels, consternés, assistent à des campagnes d'opinion hautement démagogiques et partisans, habilement orchestrées, , retransmises par la plupart des médias sans esprit critique. Certains propos tenus et ainsi relayés ont même un caractère franchement diffamatoire.

Est-il acceptable que les agences et groupes de travail sous l'autorité de l'état se chargent d'une censure qui s'apparente parfois à une véritable chasse aux sorcières ?

C'est bien pour refuser une telle situation que nos associations et les professionnels qu'elles représentent s'adressent à vous, Monsieur le Président de la République, afin que vous puissiez mettre un terme à ces dérives idéologiques inégalitaires et à une fuite en avant au profit de quelques groupes de pression qui ne peut qu'être préjudiciable au plus grand nombre des personnes autistes et de leurs familles. Nous savons que vous êtes particulièrement attaché à l'égalité des citoyens de ce pays, au respect des différences. Vous ne sauriez tolérer qu'une discrimination s'installe, imposant un modèle unique et interdisant des approches plurielles et soignantes lorsqu'elles sont nécessaires.

Nous espérons vivement que vous comprendrez notre démarche qui vise la progression de la prise en charge de l'autisme et accepterez de nous recevoir et de nous entendre.

Nous vous prions, Monsieur le Président de la République, d'agréer l'expression de notre très haute considération

Gisèle Apter

Présidente de la SIP

Roger Teboul

Président de l' API

Richard Horowitz

Pour la FDCMPP

Michel Wawrzyniak

Président de la SFPEADA